CERTIFIE CONFORME

BULLE-PITTET-SUTTER
SELARL D'AVOCATS
5 Rue Charles Krug
25000 BESANÇON

STATUTS

INTERSTRAP

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 800 000 €
SIEGE SOCIAL : Lieudit Au Carré - 25620 MAMIROLLE
SIREN 310 324 371 RCS BESANÇON

Statuts mis à jour suite décisions de l'associé unique du 15 décembre 2009 – Augmentation de capital suite à fusion-absorption de la société P.A. PARTICIPATIONS

TITRE I
CARACTERISTIQUES DE LA SOCIETE

ARTICLE 1 - FORME DE LA SOCIETE

Par acte sous seings privés en date du 1er avril 1977, il a été constitué une société anonyme.

Cette société a été transformée en société par actions simplifiée par décision d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 15 octobre 2002.

Elle est régie par les dispositions des articles L 227-1 et suivants du Nouveau Code de Commerce et les présents statuts.

La société ne peut faire publiquement appel à l'épargne.

ARTICLE 2 - DENOMINATION SOCIALE

La dénomination de la société est INTERSTRAP.

Sur tous actes ou sur tous documents émanant de la société et destinés aux tiers doivent figurer l'indication de la dénomination sociale, précédée ou suivie immédiatement des mots : " société par actions simplifiée " ou des initiales : " S.A.S. " et de l'énonciation du capital.

ARTICLE 3 - SIEGE SOCIAL

Le siège de la société est fixé à MAMIROLLE (25620) – Lieudit Au Carré.

Le déplacement du siège social intervient sur décision de l'associé unique.

ARTICLE 4 - OBJET SOCIAL

La société a pour objet :

- l'achat, la fabrication et la vente de tous produits destinés à l'horlogerie et la bijouterie et de tous articles en cuir ou en matière synthétique,
- plus généralement toutes opérations industrielles et commerciales se rattachant à cet objet,
- la prise d'intérêts par voie d'apport, fusion, participation, souscription d'actions, de parts ou d'obligations ou de toute autre manière, dans toutes entreprises ou sociétés se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et en général, dans toutes entreprises commerciales ou industrielles susceptibles d'en favoriser le développement,
- et généralement, toutes opérations mobilières, immobilières, financières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus défini.

ARTICLE 5 - DUREE DE LA SOCIETE

La durée de la société est fixée à 99 à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés, sauf dissolution anticipée ou prorogation décidée par l'associé unique.

ARTICLE 6 - APPORTS

- A la constitution, il a été fait apport par différents actionnaires d'une somme en numéraire de **DEUX CENT MILLE FRANCS**, ci : 200 000 F

- Lors d'une Assemblée Générale en date du 28 mai 1984, le capital a été augmenté d'une somme de **CINQUANTE MILLE FRANCS**, ci : 50 000 F
par incorporation de réserves et par élévation du montant nominal des actions.

- Lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 20 avril 1985, le capital a été augmenté d'une somme de **CENT MILLE FRANCS**, ci : 100 000 F
par l'émission de 800 actions nouvelles souscrites et libérées en totalité en numéraire

- Lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 25 juin 1986, le capital a été augmenté d'une somme de **TROIS CENT CINQUANTE ET UN MILLE DEUX CENT CINQUANTE FRANCS**, ci : 351 250 F
par l'émission de 2 810 actions nouvelles souscrites et libérées en totalité en numéraire

- Lors d'une Assemblée Générale Mixte en date du 9 novembre 1990, le capital a été augmenté :

 . d'une somme de **NEUF CENT QUATRE VINGT UN MILLE SEPT CENT CINQUANTE FRANCS**, ci : 981 750 F
 par incorporation d'une somme de 962 573 F prélevée sur les réserves ordinaires et d'une somme de 19 177 F prélevée sur la réserve légale.
 La valeur nominale des actions a été portée à 300 F.

 . d'une somme de **HUIT CENT SOIXANTE DIX MILLE FRANCS**, ci : 870 000 F
 par création de 2 900 actions émises au nominal de 300 F et assorties d'une prime d'émission unitaire de 200 F.
 soit une prime d'émission globale de 580 000 F

. d'une somme de **CINQ CENT QUATRE VINGT QUINZE MILLE SEPT CENTS FRANCS**, ci : 595 700 F
par incorporation de la totalité de la prime d'émission soit 580 000 F et d'une somme prélevée sur la réserve légale de 15 700 F.
La valeur nominale des actions a été portée à 370 F.

TOTAL DES APPORTS , **TROIS MILLIONS CENT QUARANTE HUIT MILLE SEPT CENTS FRANCS**, ci : 3 148 700 F

- En application du décret du 30 mai 2001, le capital social a été converti d'office en euros, le 1er janvier 2002, pour être fixé à **QUATRE CENT QUATRE VINGT MILLE SEIZE EUROS ET VINGT DEUX CENTS**, ci : 480 016,22 €

- Lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 15 octobre 2002, le capital a été augmenté d'une somme de **DIX NEUF MILLE NEUF CENT QUATRE VINGT TROIS EUROS ET SOIXANTE DIX HUIT CENTS**, ci : 19 983,78 €
par prélèvement d'une même somme sur les réserves ordinaires

TOTAL DES APPORTS : **CINQ CENT MILLE EUROS**, ci : 500 000 €

- Lors d'une décision en date du 15 décembre 2009, le capital social a été augmenté, par voie de création de 13 365 actions nouvelles suite à la fusion par absorption de la société P.A. PARTICIPATIONS par la société, d'une somme de **SEPT CENT QUATRE VINGT CINQ MILLE DEUX CENT CINQUANTE DEUX EUROS ET SOIXANTE QUATRE CENTIMES** ci : 785 252.64 €

TOTAL DES APPORTS : **1 285 252.64 €**

- Lors d'une décision de même date, le capital social a été réduit suite à l'annulation de la totalité des 8 510 propres actions reçues par la société au titre de la fusion avec la société P.A. PARTICIPATIONS qui détenait 100% de son capital social, soit une réduction de **CINQ CENT MILLE EUROS** ci : 500 000 €

MONTANT DU CAPITAL : **785 252.64 €**

- Lors d'une décision de même date, le capital social a été augmenté, d'une somme de **QUATORZE MILLE SEPT CENT QUARANTE SIX EUROS ET TRENTE SIX CENTIMES** ci : 14 747.36 €
par incorporation de réserves et création de 251 actions nouvelles

TOTAL DES APPORTS : **800 000.00 €**

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL

Le capital social s'élève à **HUIT CENT MILLE EUROS (800 000 €)**.

Il est divisé en 13 616 actions, toutes de même catégorie

ARTICLE 8 - MODIFICATIONS DU CAPITAL SOCIAL

1. - Le capital social peut être augmenté de toutes les manières autorisées par la loi en vertu d'une décision de l'associé unique.
Si l'augmentation de capital est réalisée, soit en totalité, soit en partie, par voie d'apport en nature, la décision de l'associé unique constatant la réalisation de l'augmentation de capital et la modification corrélative des statuts doit contenir l'évaluation de l'apport en nature, au vu d'un rapport annexé à ladite décision et établi, sous sa responsabilité, par un commissaire aux apports désigné en justice.

2. - Le capital peut également être réduit, en vertu d'une décision de l'associé unique.
La réduction du capital social à un montant inférieur au minimum prévu par la loi ne peut être décidée que sous la condition suspensive d'une augmentation de capital destinée à amener celui-ci à un montant égal à ce minimum, à moins que la société ne se transforme en société d'une autre forme. A défaut, tout intéressé peut demander en justice la dissolution de la société.

TITRE II
DROITS ET OBLIGATIONS DES ASSOCIES - ACTIONS - AGREMENT

ARTICLE 9 - ACTIONS - DROITS ET OBLIGATIONS ATTACHES AUX ACTIONS

9.1 - Forme

Les actions émises par la société ont obligatoirement la forme nominative. Elles sont inscrites en comptes individuels tenus dans les conditions réglementaires.

9.2 - Droits des créanciers

Les créanciers, ayants-droit ou autres représentants de l'associé unique ne peuvent, sous quelque prétexte que ce soit, requérir l'apposition de scellés sur les biens et valeurs sociales, ni en demander le partage ou la licitation ; ils doivent s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions collectives.

ARTICLE 10 - TRANSMISSION DES ACTIONS

Les titres inscrits se transmettent par virement de compte à compte au moyen d'un ordre de virement.

L'associé unique peut céder ou transmettre librement ses actions à toute époque en tout ou en partie.

En cas de transmission partielle, l'associé unique doit obligatoirement modifier les statuts préalablement à la cession, afin de prévoir les dispositions nécessaires à la participation de plusieurs associés au capital.

TITRE III
ORGANES DIRIGEANTS DE LA SOCIETE

ARTICLE 11 - PRESIDENCE ET DIRECTION

11.1 – Présidence de la société

La société est représentée par un président, personne physique ou morale, désigné par l'associé unique.

Le Président est nommé avec ou sans limitation de durée.

Le président représente la société à l'égard des tiers.
Dans les rapports avec les tiers, le président est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société dans la limite de l'objet social.
La société est engagée même par les actes du président qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que les tiers savaient que l'acte dépassait cet objet ou qu'ils ne pouvaient l'ignorer compte tenu des circonstances, étant exclu que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

Dans l'ordre interne, le président dispose de tous les pouvoirs d'administration et de direction.

Le président a droit à un traitement fixe et/ou proportionnel, aux bénéfices et/ou au chiffre d'affaires. Ces modalités sont fixées par une décision mentionnée dans le registre des délibérations.

La responsabilité du président est engagée dans les conditions de droit commun, généralement par celles définies par les lois du commerce et des sociétés, et notamment par les règles fixant la responsabilité des membres du conseil d'administration et du directoire des sociétés anonymes.

Le président exerce les attributions du conseil d'administration des sociétés anonymes ou de son président pour l'application des règles de ces dernières qui sont applicables à la société par actions simplifiée.

Le président est l'organe social auprès duquel les délégués du comité d'entreprise exercent les droits définis par l'article L. 432-6 du Code du travail.

11.2 – Direction Générale

L'associé unique peut nommer un Directeur Général obligatoirement personne physique pour une durée limitée ou non.

Les pouvoirs du Directeur Général sont fixés par l'associé unique. Si ce dernier le précise, le Directeur Général peut représenter la société à l'égard des tiers.

L'associé unique fixe la rémunération du Directeur Général.

Le Directeur Général peut être révoqué à tout moment par l'associé unique sans préavis, sans indemnité et sans qu'il soit besoin de justifier de la révocation.

TITRE IV
CONTROLE DES COMPTES ET CONVENTIONS

ARTICLE 12 - COMMISSARIAT AUX COMPTES

Les comptes sociaux sont contrôlés par un ou plusieurs commissaires aux comptes conformément aux prescriptions légales.

Un ou plusieurs commissaires suppléants sont désignés en vue de remplacer les titulaires en cas de décès, d'empêchement, de démission ou de refus de ceux-ci. La suppléance d'un titulaire est assurée par le plus âgé des suppléants désignés.

Les commissaires aux comptes sont, au cours de la vie sociale, nommés par l'assemblée ordinaire des associés. Toutefois, les fonctions du commissaire suppléant appelé à remplacer le titulaire prennent fin à la date d'expiration du mandat confié à ce dernier, sauf si l'empêchement n'a qu'un caractère temporaire. Dans ce dernier cas, lorsque l'empêchement a cessé, le titulaire reprend ses fonctions, après la prochaine assemblée qui approuve les comptes.

TITRE V
DECISIONS COLLECTIVES

ARTICLE 13 - MODALITES D'ADOPTION DES DECISIONS

L'associé unique prend toutes décisions que le fonctionnement de la société exige. Il ne peut déléguer ses pouvoirs.
Ses décisions sont constatées par des procès-verbaux signés par lui et répertoriés dans un registre de délibérations coté et paraphé conformément à la réglementation prévue pour les sociétés anonymes.

ARTICLE 14 - EXERCICE SOCIAL

L'exercice social commence le 1er janvier pour se terminer le 31 décembre.

ARTICLE 15 - AFFECTATION DU RESULTAT

L'associé unique statue chaque année, dans les six mois suivant la clôture de l'exercice, sur les comptes sociaux, le rapport de gestion, l'affectation du résultat.

Après approbation des comptes de l'exercice écoulé et constatation de l'existence de sommes distribuables déterminées en conformité de la loi, il décide de toutes affectations et répartitions.

TITRE VI
LIQUIDATION

La société est en liquidation dès l'instant de sa dissolution pour quelque cause que ce soit, hormis les cas de fusion ou de scission.

La liquidation s'effectue conformément aux dispositions légales.

Le produit net de la liquidation après l'extinction du passif et des charges sociales et le remboursement aux associés du montant nominal non amorti de leurs actions est réparti entre les associés, en tenant compte, le cas échéant, des droits des actions de catégories différentes.

Annonces légales

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à BELFORT (90), du 04 décembre 2009, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : 1.2.5.
Forme : Société à Responsabilité Limitée
Siège social : 125, Avenue jean Jaurès, 90000 BELFORT
Objet : La Société a pour objet, en France et dans tous pays :
L'exploitation d'un fonds de commerce de bar, restauration rapide.
- La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées.
- La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.
- La participation directe ou indirecte de la Société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières et dans toutes entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
Capital : 1.000€.
Gérant : Monsieur Patrick PARISOT demeurant 2, impasse des coteaux fiscon 90100 LEBETAIN.
La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés tenu au greffe du Tribunal de Commerce de BELFORT.

Le Gérant,
Monsieur Patrick PARISOT.

Suivant acte sous sein privé en date du 1 mars 2009 à Montbéliard enregistré au SIE de Montbéliard sud est le 26 mai 2009 bord.n°2009/290,a été cédé par la société ROMA SARL au capital de 3000€ ayant son siège 6 rue de Belfort, 25200 Montbeliard RCS BELFORT 493 918 437,au profit de la société EMMANUELLE SARL au capital de 600€ ayant siège 1 rue de Courcelles 25400 ARBOUANS RCS BELFORT 493 167 316 un fond de commerce d'alimentation général exploité à MONTBELIARD 25200 6 rue de Belfort connu sous le nom commercial CASA VECCHIA pour lequel le cédant est immatriculé au RCS DE BELFORT sous le numéro 493 918 437 le cessionnaire est propriétaire du fond vendu à compter du jour de la signature de l'acte avec entrée en jouissance au 1 janvier 2008 .la cession a eu lieu moyennant le prix principal paration
• la concession de toutes garanties et hypothèques en vue de garantir ces financements.
OUREE : 99 années à compter de la date d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
SIEGE SOCIAL : 25000 BESANCON 6 rue Simone Signoret.
CAPITAL : 300 € divisé en 300 parts d'intérêt d'un montant nominal de 1€.
Les transmissions des parts entre vifs s'effectuent librement entre associés. Toutes les autres transmissions sont soumises à l'agrément de la majorité en nombre des associés représentant au moins les 3/4 des parts sociales.
APPORTS : en numéraire exclusivement: 300 €.
GERANCE : Mathieu VICAIRE -95 rue de Belfort - 25000 BESANCON ; Claudine VICAIRE - 6 rue Simone Signoret - 25000 BESANCON; Philippe SCHAUFELBERGER - 116 grande rue - 25000 BESANCON.
IMMATRICULATION : La société sera immatriculée au R.C.S. de BESANCON.

FRAISCO TECHNIC
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 50 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : RUE PYTHAGORE
25410 DANNEMARIE-SUR-CRETE
(DOUBS)
509 911 475 RCS BESANCON

Selon décisions ordinaires de l'associée unique du 14 décembre 2009, il a été décidé de mettre fin aux fonctions de Monsieur Jacques RIVKINE, Gérant et nommer un nouveau gérant, modifiant comme suit les mentions soumises à publicité :
GERANCE :
Ancienne mention
- Monsieur Jacques RIVKINE demeurant en SUISSE à GENEVE (1211) - 31 Chemin Moise Duboule, Case postale 402.
Nouvelle mention
- Monsieur Lars BJERTNAES demeurant à OSLO (NORVEGE) Eddaveien 32.
Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de BESANCON.

Pour avis, le représentant légal.

« FREE HAIR »
Société à responsabilité limitée
au capital de 7622,45 €
Siège social : 90000 BELFORT
91, Avenue Jean Jaurès
RCS BELFORT B 338 769 391

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 24 Dé- 90000 BELFORT, pour une durée illimitée.
Agrément : les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Mention sera faite au RCS BELFORT.

Pour avis.

FIN DE LOCATION GÉRANCE

La location gérance consentie par Monsieur Merzouk BELLA demeurant STRASBOURG (67) 01 rue watteau, au profit de Monsieur Azzedine BELLA demeurant à Grand Charmont (25), 2 rue d'Artois, aux termes d'un acte sous seing privé en date à Audincourt (25) du 28 avril 2008, et portant sur un fonds de commerce de bar connu sous le nom «LE CENTRAL BAR» exploité à AUDINCOURT (25400) 42 Grande rue, a pris fin par en date du 31 décembre 2009.

Pour Avis.

SELARL D'AVOCATS
BULLE - PITTET - SUTTER
5 rue Charles Krug - 25000 BESANÇON

INTERSTRAP
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE €500 000
SIEGE SOCIAL : LIEUDIT « AU CARRE »
25620 MAMIROLLE
SIREN 310 324 374 RCS BESANÇON

AVIS DE FUSION

L'associé unique de la société INTERSTRAP a approuvé en date du 15 décembre 2009, le projet de fusion signé le 21 octobre 2009 avec la société P.A. PARTICIPATIONS, société par actions simplifiée au capital de 337 500 €, dont le siège est à MAMIROLLE (25620) Lieudit « AU CARRE », identifiée sous le numéro SIREN 352 828 123 RCS BESANÇON.
La société P.A. PARTICIPATIONS a fait apport à la société INTERSTRAP d'un actif de 1 521 600€ à charge d'un passif de 342 719€, soit un actif net de 1 178 881 €. Cet actif net a été ramené, pour tenir compte des dividendes distribués ou reçus par la société P.A. PARTICIPATIONS au cours de l'année 2009, à 1 080 195.93€.
Compte tenu de la valorisation retenue pour chacune des sociétés participant à l'opération, la parité d'échange a été fixée à 3.96 actions de la société INTERSTRAP pour 1 action de la société P.A. PARTICIPATIONS.
En rémunération de l'apport net, 13 365 actions ordinaires nouvelles de la société tement suivie de la dissolution de la société P.A. PARTICIPATIONS faisant l'objet d'un avis séparé.
L'associé unique de la société INTERSTRAP a décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 14 747.36€ par incorporation de réserves et création de 251 actions nouvelles.
La modification statutaire soumise à publicité est la suivante :
CAPITAL SOCIAL :
Ancienne mention : 500 000€ divisé en 8 510 actions.
Nouvelle mention 800 000 € divisé en 13 616 actions.

Pour avis.

Société JAVAUX LAITHIER TRANSPORT - Par abréviation « JLT »
SARL au capital de 10 671,43 Euros
Siège social : 5 rue du Clos de Vons
25520 Bians Les Usiers
Immatriculée sous le n° 419 209 029
RCS BESANCON

Aux termes d'une décision en date du 1er janvier 2010, la gérance de la société à responsabilité limitée JAVAUX LAITHIER TRANSPORT a décidé de transférer le siège social du 5 rue du Clos de Vons - 25520 BIANS LES USIERS, à la Zone d'activité du Temple - 25300 VUILLECIN à compter du 1er janvier 2010 et de modifier en conséquence l'article N° 4 des statuts.

Le Gérant.

Aux termes d'une délibération en date du 14 décembre 2009, le gérant de la Société LEG MECANIDUE, Sarl au capital de 40.000 €, dont le siège social est Route de Champagnole 39110 SALINS LES BAINS, immatriculée au RCS de LONS LE SAUNIER sous le numéro 433 683 133,
- constituée pour 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.,
- ayant pour objet social : toutes activités de mécanique générale, fabrication d'outils, d'ébavurage de pièces de fonderie en alliage, la fabrication de compteurs.
- Toutes activités de sous traitance en découlant telle que le découpage.
- et un capital social d'un montant de 40.000 euros, a décidé de transférer le siège social et de modifier corrélativement l'article 4 des statuts.
Ainsi, à compter du 14/12/2009, le siège social :
- qui était à : Route de Champagnole 39110 SALINS LES BAINS,
- est désormais à : 2 RUE OU PILON 25410 ROUTELLE.
avec la société P.A. PARTICIPATIONS.
La société P.A. PARTICIPATIONS a fait apport à la société INTERSTRAP d'un actif de 1 521 600€ à charge d'un passif de 342 719€, soit un actif net de 1 178 881 €. Cet actif net a été ramené, pour tenir compte des dividendes distribués ou reçus par la société P.A. PARTICIPATIONS au cours de l'année 2009, à 1 080 195.93€.
Compte tenu de la valorisation retenue pour chacune des sociétés participant à l'opération, la parité d'échange a été fixée à 3.96 actions de la société INTERSTRAP pour 1 action de la société P.A. PARTICIPATIONS.
En rémunération de l'apport net, 13 365 actions ordinaires nouvelles de la société INTERSTRAP, entièrement libéreés, ont été créées et émises à leur valeur nominale, soit une augmentation de capital d'un montant de 785 252.64 €, lequel capital est ainsi porté à 1285252.64€. La prime de fusion s'élève à 294 943.29 €.
En outre, il est précisé que la société P.A. PARTICIPATIONS détient la totalité des 8 510 actions de la société INTERSTRAP représentant une valeur d'apport de 608 271.58 €. En conséquence, le capital de cette dernière société, après avoir été augmenté de 785 252.64 € à la suite de l'apport de la société PA. PARTICIPATIONS, a été réduit d'un montant de 500 000 € et ramené à 785 252.64 € en raison de l'annulation des 8 510 actions de la société INTERSTRAP apportées par la société P.A. PARTICIPATIONS. La différence entre la valeur d'apport des titres annulés et leur montant nominal, soit la somme de 188 271.58€, a été imputée en totalité sur la prime de fusion.
Toutes les opérations actives et passives effectuées par la société P.A. PARTICIPATIONS depuis le 1er janvier 2009 jusqu'au jour de la réalisation de la fusion, ont été prises en charge par la société INTERSTRAP.
La société P.A. PARTICIPATIONS s'est trouvée dissoute sans liquidation à l'issue des décisions de l'associé unique de la société INTERSTRAP ayant constaté la réalisation définitive de la fusion.

Pour avis

SARL COLIC
SARL au capital de 5 000 Euros
Siège social : 11 RUE DE NOE
25410 SAINT VIT
RCS BESANCON EN COURS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 21 décembre 2009 à SAINT VIT pement.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.
Capital social : 5 000 euros.
Gérance : Monsieur COLIC Ahmet, demeurant 11 rue de Noé - 25410 SAINT VIT a été nommé gérant.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BESANCON.

Pour avis, la Gérance.

SCI LE FIGUIER
Société civile au capital de 1000 €
Siège social : 28B Rue de Velotte
25000 BESANCON

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à BESANCON du 01/01/2010, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile.
Dénomination sociale : SCI LE FIGUIER.
Siège social : 28B Rue de Velotte, 25000 BESANCON.
Objet social : L'acquisition de tout immeuble ou terrain; L'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement desdits immeubles ou terrains et de tous autres immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, et toute activité se rapportant à l'objet ci-dessus.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.
Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.
Gérance : Monsieur Patrick GIBEY, demeurant 28B Rue de Velotte à BESANCON (25000).
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, agrément des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BESANCON.

La Gérance.

SOCIETE FINANCIERE VERMOT
Société à responsabilité limitée
au capital de 9 000 euros
Siège social : PONTARLIER (25300)
11, Rue de Doubs
RCS BESANCON B 452 177 553

concernant ces activités
En conséquence, l'article 2 des statuts été modifié comme suit :
• NOUVELLE MENTION : la société a pour objet, en France et à l'étranger :
- Le traitement et la valorisation: des déblais de chantiers, des sous-produits industriels
- Toute acivités liées à la création et à l'entretien des routes et des réseaux de canalisation.
- La réalisation de toutes prestations de services au profit de toutes sociétés, collectivités et particuliers.
- L'achat, location et la vente de matériels
- La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités
- la prise de participation dans toutes sociétés, civiles ou commerciales, et la gestion de celles ci,
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilères et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.
Mention sera faite au RCS BESANCON.

Pour avis.

SODEX DES TRANSPORTS NOEL PESEUX EN ABREGE : STNP
SARL au capital de 7 622,45 euros
Siège social : PONT LES MOULINS
25110 BAUME LES DAMES
RCS BESANCON 351 321 179

Aux termes d'une délibération en date du 1er JANVIER 2010, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Noël PESEUX et a nommé en qualité de nouveau gérant Monsieur Loïc PESEUX, demeurant 35 B Grande rue à PONT LES MOULINS (25110) pour une durée indéterminée.

La Gérance.

VILLERS-SEMEUSE INVEST
Société civile immobilière
au capital de 1.000,00 Euros
Siège social : 5 rue Alfred de Vigny
25000 BESANÇON
510 900 808 RCS BESANÇON

Suivant décisions collectives des associés du 23 novembre 2009, le siège social de la société a été transféré au 123 rue du Château 92100 BOULOGNE BILLANCOURT, à compter du 23 novembre 2009. L'article 5 des statuts a été modifié en consé-

Sortir...

Dans le Doubs

SAMEDI 16 JANVIER

■ **Bienvenue à la capitale ! :** spectacle de Vincent Dubois et Jean-Christian Fraiscinet à 20 h 30 au Kursaal à Besançon, place du Théâtre. **Rens. 03 85 41 50 04.**

■ **Luna park :** fête foraine jusqu'au 7 mars au Parc des expositions Micropolis à Besançon. Entrée gratuite. Ouvert le mercredi et le dimanche de 14 h à 19 h et le samedi de 14 h à 22 h.

■ **Diali-Diali :** stage de danse africaine de 15 h à 18 h au prix de 30 euros par personne, salle Jules Ferry à Besançon, suivi d'un concert gratuit du groupe Kasadimansa à partir de 21 h 30 au bar Le Bodega à Besançon. **Rens. 06 84 16 82 30.**

■ **Princesse K :** conte pour enfants à partir de 5 ans à 15 h et 17 h à la MJC de Palente à Besançon.

DIMANCHE 17 JANVIER

■ **Thé dansant** à partir de 15 h à l'Espace Pourny à Pontarlier. **Rens. 03 81 46 49 39.**

■ **Promenade en raquette sur les Crêtes du Mont d'Or :** rendez-vous à 9 h 15 devant l'office de tourisme de Métabief et retour prévu vers 12 h. Tarifs : 38 euros par adulte et 27 euros pour les enfants de 8 à 12 ans. Inscrptions indispensables dans les offices de tourisme de Métabief, Malbuisson, Les Fourgs ou Pontarlier avant 18 h le samedi 16 janvier. **Rens. 03 81 69 44 91.**

LUNDI 18 JANVIER

MARDI 19 JANVIER

■ **Influences :** pièce de théâtre à 20 h 30 ainsi que le vendredi 22 janvier et à 19 h le mercredi 20 janvier et le jeudi 21 janvier au Théâtre de l'Espace à Besançon. **Rens. 03 81 51 13 13.**

■ **Mardi mille-feuille :** rencontre avec Claire Py et Jacques Besson, intervenants en lecture, de 18 h à 20 h à la MJC de Palente à Besançon.

■ **Stella :** séance de cinéma à 18 h 30 et 20 h 45 au Théâtre B. Blier à Pontarlier. **Rens. 03 81 39 18 69.**

■ **Monsieur Bitos :** concert à 20 h 30 au Foyer des jeunes travailleurs à Besançon, 48 rue des Cras. **Rens. 03 81 40 32 00.**

■ **L'année terrible :** lecture de poèmes de Victor Hugo par Gaston Bordet à 20 h 30 au Théâtre Bacchus à Besançon. Pour tout public à partir de 13 ans. **Rens. 03 81 82 22 48.**

■ **Les émotions :** conférence animée par Christian Boisson à 18 h au cinéma Eldorado à Ornans. **Entrée libre.**

MERCREDI 20 JANVIER

■ **Balade au clair de lune en chiens de traîneau :** rendez-vous à 18 h à Jurachiens aux Fourgs. Réservation indispensable dans les offices de tourisme de Métabief, Malbuisson, Les Fourgs ou Pontarlier avant la veille 18 h. **Rens. 03 81 69 44 91.**

■ **Germinal en acoustique :** concert à 18 h au Bains douches à Besançon. **Rens. 03 81 57 34 71.**

JEUDI 21 JANVIER

Rens. 03 81 88 55 11.

■ **L'illusion comique :** pièce de théâtre à 14 h 30 et 20 h 30 au Théâtre B. Blier à Pontarlier. **Rens. 03 81 38 81 27.**

■ **Dégustation de vins** à 18 h au Chalet à Métabief. **Rens. 03 81 49 40 33.**

■ **Looking for Eric :** projection suivie d'un échange organisée par Res'ado haut Doubs de18 h à 21 h au cinéma Olympia à Pontarlier. Pour les jeunes de 12 à 20 ans. Entrée libre. **Rens. 06 87 29 58 62.**

■ **Quatre nuits avec Anna :** séance de cinéma à 20 h 30 au Foyer des jeunes travailleurs à Besançon, 48 rue des Cras. **Rens. 03 81 40 32 00.**

VENDREDI 22 JANVIER

■ **Lettre à la prison :** séance de cinéma à 20 h 30 au Kursaal à Besançon.

■ **Si le son m'était comté :** illustration sonore d'un conte à 20 h au collège Grenier à Pontarlier. Accès libre. **Rens. 03 81 39 15 90.**

■ **Adam et Eve, ce n'est pas du tout ce que vous croyez :** pièce de théâtre à 20 h 30 à l'Espace Pourny à Pontarlier. **Rens. 03 83 19 15 15.**

■ **Projections fantastiques :** pièce de théâtre avec la compagnie Teraluna à 20 h 30 à l'espace Ménétrier à Valdahon. **Rens. 03 81 26 04 11.**

■ **A part entière :** concert de Pascal Froment à 20 h 30 au Théâtre Bacchus à Besançon. Pour tout public. **Rens. 03 81 82 22 48.**

SAMEDI 23 JANVIER

■ **Match de handball :** prénational masculin

25 janvier à 15 h à la salle polyvalente des Capucins à Pontarlier. **Rens. 06 84 50 73 46.**

■ **Le carton :** pièce de théâtre à 20 h 30 et le dimanche 24 janvier à 18 h au Théâtre B. Blier à Pontarlier. **Rens. 06 29 62 29 46.**

■ **Folies Courteline ! :** pièce de théâtre à 20 h 30 à la salle polyvalente du Russey. **Rens. 03 81 43 81 26.**

■ **Corbefin, Marsac et Expire :** bal folk à 21 h à la MJC de Palente à Besançon. **Rens. 03 81 80 41 80.**

DIMANCHE 24 JANVIER

■ **Match de rugby :** Pontarlier/Domont à 15 h au stade Paul Robbe à Pontarlier. Accès libre. **Rens. 03 81 39 51 50.**

■ **Déjeuner et thé dansant** à partir de 12 h à l'Espace Pourny à Pontarlier. **Rens. 03 81 39 21 01.**

■ **Roller hockey :** championnat national 3 avec les équipes de Besançon, Belfort, Dijon, Mâcon, Auxerre et Pontarlier de 9 h à 18 h au gymnase Léo Lagrange à Pontarlier. **Rens. 06 84 99 56 14.**

EXPOSITIONS

■ **Chemins de création** : peinture, sculpture, photographie, arts graphiques jusqu'au 17 janvier au centre diocésain, 20 rue Mégevand Tous les jours de 14 h à 18 h. **Rens. au 03 81 65 17 17.**

■ **Exposition Remy Pidancet** jusqu'au 17 janvier au FJT "Les Oiseaux". Entrée libre et gratuite. **Tél. 03 81 40 32 00.**

■ **Exposition Fanny Raffard :** peinture acrylique et peinture à l'huile jusqu'au 29 janvier au CLS Bellevaux 27 quai de Strasbourg à Besançon. **Tél. 03 81 61 43 55.**

■ **Anou** : exposition de peintures jusqu'au 31 janvier à l'Espace associatif et d'animation des Bains Douches, 1 rue de l'Ecole à Besançon. **Tél. 03 81 41 57 88 ou 03 81 55 87 60.**

■ **L'arpenteur :** exposition de peintures et encres d'Elisabeth Bard jusqu'au 11 mars à l'IRTS de Franche-Comté à Besançon.

■ **Plantu, l'année 2010 :** exposition de dessins de presse du 18 au 31 janvier au Foyer des jeunes travailleurs à Besançon, 48 rue des Cras. **Rens. 03 81 40 32 00.**

Concours

La MJC de Palente à Besançon met en place un concours pour créer la prochaine affiche de la 19e Fête du livre.

Si vous — ou une personne de votre entourage — avez du talent en illustration et en réalisation d'affiches, vous pouvez être l'auteur de la prochaine affiche de la 19e Fête du livre.

Un vote des adhérents et usagers de la MJC permettra de récompenser l'affiche du public par un bon d'achat de livres d'une valeur de 50 €. Un jury de composé de professionnels de l'image, du livre et de l'animation

tourisme des Fourgs. Retour prévu vers 17 h 30. **Rens. 03 81 69 44 91.**

vendredi 22 janvier à 20 h 30 et le samedi 23 janvier à 17 h au Nouveau Théâtre à Besançon.

Rens. 03 81 39 45 10.

■ **Loto** à 20 h 30, ainsi que le dimanche vendredi 22 janvier 2010 et le samedi 23 janvier 2010 à 17 h au Nouveau Théâtre à Besançon. Rens. 03 81 39 45 10.

Dans l'Aire urbaine

SAMEDI 16 JANVIER

■ **Veillée patoisante** à 20 h à la salle communale de Banvillars. **Rens. 03 84 21 58 23.**

■ **Découverte des mets et vins franc-comtois :** préparation d'un repas de 8 h à 16 h au restaurant d'application Adij à Bavilliers. **Rens. 03 84 28 70 96.**

■ **La galette des rois :** atelier cuisine animé par Martine Richner de 9 h à 12 h 30 à l'IDEE à Belfort. **Rens. 03 84 28 70 96.**

■ **Carmen :** opéra en 4 actes de Georges Bizet à 19 h au cinéma Pathé à Belfort. **Réservations obligatoires sur www.cinemapathe.com.**

■ **Sancho Pança :** pièce de théâtre de Denis Rudler à 17 h ainsi que le dimanche 17 janvier à l'Espace Louis Jolivet à Belfort. **Rens. 03 84 28 39 42.**

■ **Capversun :** musique du Cap Vert à 20 h 30 à la Maison pour tous à Danjoutin. **Rens. 03 84 27 54 03.**

DIMANCHE 17 JANVIER

■ **Festival des chorales en fête** de 16 h à 18 h à l'église Saint-Léger à Delle. Entrée libre. **Rens. 03 84 36 88 96.**

■ **La Tarendelle :** concert à 15 h à la Maison intercommunale de l'enfance et des loisirs à Offemont.

MARDI 19 JANVIER

■ **Dialogue d'un chien avec son maître sur la nécessité de mordre ses amis :** pièce de théâtre à 20 h 30 au Théâtre à Montbéliard.

■ **L'éveil du printemps :** danse avec Wedekind à 19 h au centre chorégraphique de Belfort. **Rens. 03 84 58 44 99.**

■ **Venise, Florence, Rome un itinéraire musical à travers la Renaissance italienne :** conférence animée par Pierre Gantner de 18 h à 20 h à l'IDEE à Belfort. **Rens. 03 84 28 70 96.**

MERCREDI 20 JANVIER

■ **Fest'hiver, le quartier enchantant :** concert pour les enfants à 15 h au Foyer Brassens à Beaucourt.

■ **Bizarre, comme c'est bizarre :** conférence animée par Frédéric Péquignot de 18 h à 20 h à l'IDEE à Belfort. **Rens. 03 84 28 70 96.**

JEUDI 21 JANVIER

■ **Amphitryon :** pièce de théâtre de Molière ainsi que le samedi 22 janvier à 20 h 30 et le dimanche 23 janvier à 19 h 30 au Théâtre Granit à Belfort. **Rens. 03 84 58 67 67.**

SAMEDI 22 JANVIER

■ **Cabaret impossible :** pièce de théâtre à 20 h 30 au CCSRB à Belfort. **Rens. 03 84 22 04 38.**

■ **L'Inde de l'Himalaya au Golfe du Bengale :** conférence filmée animée par Gilbert Leroy à 20 h 30 au cinéma des 5 Fontaines à Delle. **Rens. 03 84 36 03 06.**

■ **La crise mondiale :** conférence animée par Bernadette Andréosso-O'Callaghan à 20 h 30 à la Maison du peuple à Belfort. **Rens. 03 84 27 15 17.**

DIMANCHE 23 JANVIER

■ **Galettes et magrets de canard :** atelier de cuisine asiatique de 9 h à 12 h à l'IDEE à Belfort. **Rens. 03 84 28 70 96.**

■ **Une cuisine qui voyage, la Grèce :** conférence à 19 h 30 à l'hôtel De Sponeck à Montbéliard.

■ **Haut débit :** spectacle de Madeleine Proust à 20 h 30 à la Maison du peuple à Belfort.



EXPOSITIONS

■ **Mémoire et quartier :** exposition et parcours permanent du quartier jusqu'au 30 janvier à la Maison de quartier des Glacis à Belfort. Entrée libre. **Rens. 03 84 26 42 33.**

■ **« 150 ans de culture juive à Belfort et sa région »**, objets d'art et d'histoire au musée d'Histoire jusqu'au 31 janvier. **Rens : 03 84 54 25 51.**

■ **« Ceux d'Alsthom »** d'Ana Gallardo, installations, affiches, photographies... jusqu'au 23 janvier à l'Ecole d'art Gérard Jacot de Belfort. Entrée libre. **Rens. 03 84 36 62 10.**

■ **Changer l'eau :** exposition de Jacqueline Gueux jusqu'au 28 février au Théâtre Granit à Belfort. **Rens. 03 84 58 67 67.**

■ **Radioactivité... quand les atomes rayonnent :** exposition du 19 janvier au 25 mars à la bibliothèque universitaire à belfort. Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 19 h et le samedi de 9 h à 12 h. **Rens. 03 84 21 52 88.**

CINÉMA...les sorties

Invictus

Certains hommes politiques ont eu des idées simples, mais géniales, pour faire bouger les choses. Ce fut le cas de Nelson Mandela, dès son arrivée au pouvoir, en 1994. Bien qu'ayant passé 27 ans en prison, Nelson Mandela n'a qu'une idée en tête, lorsqu'il est libéré : réconcilier Blancs et Noirs et sortir de la spirale de la haine, entretenue par des décennies d'Apartheid. La Coupe du monde de rugby, qui va se dérouler dans son pays un an après son arrivée au pouvoir, va lui en fournir une excellente occasion. L'équipe nationale des Springboks, composée, à une exception près, de Blancs, va de défaite en défaite et représente, pour les Noirs, l'incarnation du pouvoir blanc, pour ne pas dire de l'Apartheid. En décidant de lui conserver et son nom et ses couleurs, contre l'avis de tous, il va s'en servir comme ciment de la réconciliation.

Le nouveau film de Clint Eastwood parle de Nelson Mandela et de rugby, mais il parle aussi et surtout de pardon. À partir du livre de John Carlin, qui relate cette préparation de la Coupe du monde, le cinéaste brosse un portrait émouvant du Prix Nobel de la paix, en 1993. Morgan Freeman est sensationnel dans son personnage de leader prêt à décevoir ses amis pour obtenir ce qu'il veut : renoncer à la vengeance pour tenter de panser les plaies d'un pays meurtri. Quelques touches d'humour viennent égayer une histoire édifiante, filmée de manière classique, sauf pour les scènes de rugby, saisies au milieu des mêlées, c'est-à-dire au cœur de l'action, au plus près des hommes. Car l'humain est la seule chose qui intéresse ce cinéaste décidément passionnant et étranger à la politique, lorsqu'elle n'est pas écrite avec une majuscule. Ces thèmes, chers au cinéaste, sont éminemment chrétiens, et, à travers la figure de son célèbre héros, Clint Eastwood parle de résistance face à l'épreuve et de liberté de l'homme, d'où le poème de William Ernest Henley, Invictus, qui rythme tout le film.

Comédie dramatique américaine (2009) de Clint Eastwood, d'après le livre de John Carlin, avec Morgan Freeman (Nelson Mandela), Matt Damon (François Pienaar)... (2 h 12). (Adolescents.) Sortie le 13 janvier 2010.

Une petite zone de turbulences

À la retraite depuis peu, Jean-Paul vit mal cette situation. Aussi, dès qu'il aperçoit une tache suspecte sur sa peau, imagine-t-il être atteint d'un cancer. Et ce ne sont pas les paroles rassurantes de son médecin qui peuvent calmer ses angoisses. D'autant plus que sa fille chérie lui annonce son mariage avec Philippe, qu'il déteste pour son QI défaillant, et que son fils est homosexuel. C'est Michel Blanc qui a écrit le scénario et les dialogues. On retrouve sa patte et son humour à froid (sans parler de son hypocondrie !) dans ces dialogues qui provoquent souvent le rire. Une pléiade d'excellents comédiens donnent vie à ces personnages joyeusement déjantés. Malheureusement, la mise en scène n'est pas à la hauteur des ambitions, car il lui manque cette vigueur et ce petit grain de folie qui sont les marques des grandes comédies.

Comédie française (2009) de Alfred Lot, d'après le roman de Mark Haddon, avec Michel Blanc (Jean-Paul), Miou Miou (Anne)... (1 h 48). Sortie le 13 janvier 2010.

dans les 10 jours de la dernière en date, des publicités légales, au siège du fond cédé 6 rue de Belfort 25200 MONTBELIARD pour la validité et toutes correspondances.

Pour insertion, le gérant.

AVIS DE CONSTITUTION

FORME : Société civile régie par les dispositions du titre IX du livre III du code civil.
DENOMINATION : FILMAC
OBJET :
• la propriété, la gestion et l'administration de tous biens immobiliers à usage d'habitation par voie d'acquisition bâtis ou en l'état futur d'achèvement en vue d'une mise à disposition gratuite au profit d'un ou plusieurs associés ou à défaut de toute location non meublée au profit d'un tiers
• la souscription de tous financements auprès des tiers et associés en vue de réaliser ces acquisitions et les travaux nécessaires à leur entretien et leur ré-

tion de la Société en Société par actions simplifiée à compter de ce jour. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :
CAPITAL :
Ancienne mention : Le capital social est fixé à 7622.45 €. Il est divisé en 500 Parts sociales, de 15.22 € chacune.
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 7622.45 €. Il est divisé en 500 actions, de 15.22 € chacune entièrement libérées.
FORME :
Ancienne mention : Société à responsabilité limitée.
Nouvelle mention : Société par actions simplifiée.
ADMINISTRATION :
Anciennes mentions : Gérante AST Fabienne, née le 19 octobre 1952 à LINDAU (RFA), de nationalité française, demeurant 29 Grande Rue, 90000 BELFORT, pour une durée illimitée.
Nouvelles mentions : Président GABORIT Emmanuelle, née 07 Février 1967, à GRANDVILLARS (90), de nationalité française, demeurant 7 Rue du Fort 7 Hatry,

o un montant de 785 252.64 €, lequel capital est ainsi porté à 1 285 252.64 €. La prime de fusion s'élève à 294 943.29 €.
En outre, il est précisé que la société P.A. PARTICIPATIONS détient la totalité des 8 510 actions de la société INTERSTRAP représentant une valeur d'apport de 608271,58 €. En conséquence, le capital de cette dernière société, après avoir été augmenté de 785 252.64 € à la suite de l'apport de la société P.A. PARTICIPATIONS, a été réduit d'un montant de 500 000 € et ramené à 785 252.64 € en raison de l'annulation des 8 510 actions de la société INTERSTRAP apportées par la société PA; PARTICIPATIONS. La différence entre la valeur d'apport des titres annulés et leur montant nominal, soit la somme de 108 271.58 €, a été imputée en totalité sur la prime de fusion.
Toutes les opérations actives et passives effectuées par la société P.A. PARTICIPATIONS depuis le 1er janvier 2009 jusqu'au jour de la réalisation de la fusion, ont été prises en charge par la société INTERSTRAP.
Cette opération de fusion a été immédia-

le numéro 433 683 133 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de BESANCON désormais compétent à son égard.

Pour avis, la Gérance.

SELARL D'AVOCATS
BULLE - PITTET - SUTTER
5 rue Charles Krug - 25000 BESANÇON

PA. PARTICIPATIONS
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE € 337 500
SIEGE SOCIAL : LIEUDIT « AU CARRE»
25620 MAMIROLLE
SIREN 352 828 123 RCS BESANÇON

AVIS DE DISSOLUTION

L'associé unique de la société INTERSTRAP, société par actions simplifiée au capital de 500 000 €, dont le siège êst à MAMIROLLE (25620) - Lieudit «AU CARRE », identifiée sous le numéro SIREN 310 324 374 RCS BESANÇON a approuvé en date du 15 décembre 2009, le projet de fusion signé le 21 octobre 2009

limitée.
Dénomination sociale: COLIC.
Siége social: 11 RUE DE NOE ,25410 SAINT VIT.
Objet social :
- Travaux de menuiserie bois et PVC, et charpente :
- la participation de la société par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.
- Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus, ou à tous objets similaires on connexes de nature à favoriser son extension ou son dévelop-

1/ La dénomination sociale a été modifiée et devient SOCIETE DE TRAITEMENT ET DE VALORISATION DES MATERIAUX »; en abrégé : « STVM SARL», à compter du 07/01/2010.
En conséquence, l'article 3 des statuts été modifié comme suit :
Nouvelle mention : La dénomination social est «SOCIETE DE TRAITEMENT ET DE VALORISATION DES MATERIAUX»; en a brégé : « STVM SARL ».
2/ Il a été décidé d'étendre l'objet social, à compter du 07/01/2010, aux activités suivantes :
- Le traitement et la vatorisation des déblais de chantiers, des sous-produits industriels
- Toutes activités liées à la creation et à l'entretien des routes et des réseaux de canalisation
La réalisation de toutes prestations de services au profit de toutes sociétés, collectivités et particuliers
- L'achat, la location et la vente de matériels
- La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets

Pour avis.

CONTRAT DE LOCATION-GERANCE

Suivant acte sous seing privé en date du 18 décembre 2009, à BEAUCOURT, M. Philippe FAIVRE, loueur, demeurant au 7 rue de la Tuilerie à 90500 BEAUCOURT a donné en location-gérance à la société « SARL LOCATION-RECEPTION », société à responsabilité limitée au capital de 2.500 euros sise 1 rue des Champs Blésonniers à 90500 BEAUCOURT, en cours d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de BELFORT le fonds de commerce lui appartenant, exploité au 1 rue des Champs Blésonniers à 90500 BEAUCOURT pour une durée d'un an qui commence à courir le 1er janvier 2010, renouvelable ensuite d'année en année par tacite reconduction, sauf dénonciation. La présente publication est valable pour toute la durée du bail, y compris les périodes renouvelables par tacite reconduction jusqu'à publication de la cessation de la location-gérance.

Pour avis, le loueur.

Bulletin d'abonnement à retourner à la Terre de chez nous
130 bis rue de Belfort BP 939 25021 BESANCON cedex - Tél 03 81 65 52 03

NOM FAIT LE A
PRENOM
ADRESSE SIGNATURE
.....
.....
CODE POSTAL VILLE
TEL PROFESSION

Je choisis la formule suivante : (TVA à 2,10 %)

❑ 6 mois d'abonnement pour 37 € TTC. **Sans le cahier agricole** (26 numéros + 1 petite annonce gratuite).
❑ 1 an d'abonnement pour 70 € TTC. (52 numéros + 2 petites annonces gratuites).
❑ 1 an d'abonnement **+ le cahier agricole** pour 79 € TTC. (52 numéros + 2 petites annonces gratuites).
❑ 2 ans d'abonnement pour 135 € TTC. **Sans le cahier agricole** (104 numéros + 4 petites annonces gratuites).

❑ Je souhaite une facture acquittée.

la Terre de chez nous
L'ACTUALITÉ DE VOTRE DÉPARTEMENT FRANCHE-COMTÉ • BELFORT

SOCIÉTÉ COMPOSÉE D'ÉDITION ET D'INFORMATION 130 BIS RUE DE BELFORT BP 939 - 25021 BESANÇON CEDEX TÉLÉPHONE 03 81 65 52 03 - TÉLÉCOPIE - 03 81 50 17 42
Site internet : www.laterrecheznous.com - Email : terre.de.chez.nous@wanadoo.fr
SAS au capital de 40 000 Euros, d'une durée de 50 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés constituée de La Fédération Départementale des Syndicats des Exploitants Agricoles, représentée par son président, Jean-Claude JEANNIN.
N° de commission paritaire : 0411 C 94038 Tirage moyen hebdomadaire : 7 815
Directeur de la publication : Jean-Claude Iguenane
Directeur administratif : Jean-Marie Vinot
Rédacteur en chef : André Mayenet
Rédactrice en chef adjointe : Florence Mudrey
Rédacteurs : Agnès Kleiber, Dominique Bouhenant, Fabrice Calambert, Alexandre Bresset
Maquettistes, secrétaires de la rédaction : Corinne Jallet, Céline Charlet, Audrey Vouagner
Comptabilité : Patricia Robbe-Bellon
Responsable de la gestion administrative : Laurence Degeix
Publicité locale et régionale : au journal.
Publicité nationale : Top Agri - Interagri, 8 cité Paradis 75010 Paris, Tél. 01.40.22.78.40.
Journal agréé pour l'insertion des annonces légales pour le Doubs et le Territoire de Belfort

PRESSE AGRICOLE et RURALE
PRESSE PAYANTE 2008

Crédit Agricole 201 3702 4010 - CCP Dijon 4537 V5 U Impression : IMPRIMERIES IPS ZI des Communaux 01603 REYRIEUX - N°3313 - SAMEDI 16 JANVIER 2010 Dépôt légal n° 225

Toute reproduction de textes, photos ou dessins est interdite sans l'autorisation expresse du Directeur de la publication. Les manuscrits et autres documents insérés ou non ne sont pas rendus.
Les documents transmis par un annonceur ou journal pour une publicité sont garantis libres de tous droits par l'annonceur.

Annonces légales

EARL CUCHE
Société Civile
au capital de 30 000 euros
RCS BESANCON N° 391 059 014
Siège social : Bois Communal
25390 FOURNETS-LUISANS

AVIS DE DISSOLUTION ET NOMINATION DES LIQUIDATEURS

Par anticipation à dater du 15/10/2009, Mr Paul CUCHE, associé unique, a décidé la dissolution de l'EARL CUCHE.
Mr Paul CUCHE ayant la qualité de liquidateur, a les pouvoirs les plus étendus pour réaliser la liquidation de ladite EARL.
Toutes correspondances et notifications seront à adresser au siège de la Société ci-dessus mentionné.
Le dépôt des actes et pièces sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de BESANCON.

Pour avis,
le liquidateur.

FIDAL
17C rue Alain Savary
25000 BESANCON

LE CHINCHON
Société Civile Immobilière
au capital de 775 000 euros
Siège social :
16 rue du Docteur Fréry
90400 DANJOUTIN

Avis est donné de la constitution de la société dont les caractéristiques sont :
Dénomination : LE CHINCHON.
Forme : société civile immobilière.
Capital : 775 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.
Siège social : 16 rue du Docteur Fréry – 90400 DANJOUTIN.
Objet : acquisition par voie d'achat ou d'apport de tous biens immobiliers bâtis ou non.
Durée : 99 ans.
Gérant : Monsieur Jean-Paul SAUGIER, demeurant 16 rue du Docteur Fréry – 90400 DANJOUTIN.
Cession de parts : Les parts sont librement cessibles entre les associés. Toute autre cession est soumise à l'agrément de tous les associés.
RCS : BELFORT.

Pour avis.

MAINTENANCE GENERALE TUYAUTERIE CHAUFFAGE
Société à responsabilité limitée

195.93 €.
Compte tenu de la valorisation retenue pour chacune des sociétés participant à l'opération, la parité d'échange serait fixée à 3.96 actions de la société INTERSTRAP pour 1 action de la société P.A. PARTICIPATIONS.
En rémunération de l'apport net, 13 365 actions ordinaires nouvelles de la société INTERSTRAP, entièrement libérées, seraient créées et émises à leur valeur nominale, soit une augmentation de capital d'un montant de 785 252.64 €, lequel capital serait ainsi porté à 1285252.64€.
La prime de fusion s'élèverait à 294.943.29 €.
En outre, il est précisé que la société P.A. PARTICIPATIONS détient la totalité des 8.510 actions de la société INTERSTRAP représentant une valeur d'apport de 608.271.58 €. En conséquence, le capital de cette dernière société, après avoir été augmenté de 785 252.64 € à la suite de l'apport de la société P.A. PARTICIPATIONS, sera réduit d'un montant de 500.000 € et ramené à 785 252.64 € en raison de l'annulation des 8 510 actions de la société INTERSTRAP apportées par la société P.A. PARTICIPATIONS. La différence entre la valeur d'apport des titres annulés et leur montant nominal, soit la somme de 108 271.58 €, sera imputée en totalité sur la prime de fusion.
Toutes les opérations actives et passives effectuées par la société P.A. PARTICIPATIONS depuis le 1er janvier 2009 jusqu'au jour de la réalisation de la fusion, seraient prises en charge par la société INTERSTRAP.
Les créanciers des sociétés concernées par le projet de fusion pourront former opposition dans les conditions et délais prévus par les articles L 236-14 et R 236-9 du Code de Commerce.
Conformément à l'article L 236-6 du Code de Commerce, quatre exemplaires du projet de traité de fusion ont été déposés le 30 octobre 2009 au Greffe du Tribunal de Commerce de BESANÇON pour les deux sociétés.

Pour avis.

LES FIGUIERS DE L'HABITAT
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1.000 euros
Siège social : 2 Route de Gennes
25660 SAONE (DOUBS)
500 173 653 RCS BESANCON

D'un procès verbal de décisions extraordinaires du 1er octobre 2009 de l'associé unique, il résulte que :
- la société statuant dans le cadre des

4 des statuts qui est désormais libellé comme suit :
ARTICLE 4 - SIEGE
Le siège social est fixé 2, rue de la Bavière 90110 ROUGEMONT-LE-CHATEAU.
En outre, la collectivité des associés n'a pas décidé qu'il y avait lieu de dissoudre la Société par application de l'article L. 223-42 du Code de Commerce.

La Gérance.

SELARL D'AVOCATS
BULLE - PITTET - SUTTER
5 rue Charles Krug
25000 BESANÇON

SCI MACOR
Société Civile au capital de 3.049 €
Siège social : 25000 BESANÇON
44 avenue Fontaine Argent
SIREN 388 667 206 - RCS BESANÇON

Lors du procès-verbal des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire du 28 août 2009, il a été décidé de transférer le siège social et de nommer un nouveau co-gérant en remplacement du co-gérant démissionnaire et ce à compter du 1er septembre 2009.
La mention soumise à publicité est la suivante :
SIEGE SOCIAL
Ancienne mention : 44 avenue Fontaine Argent - 25000 BESANÇON.
Nouvelle mention : 6 Rue de l'Esplanade Nord - ZI DE THISE - 25220 THISE.
CO-GERANT
Ancienne mention : Monsieur Michel LEBE - 11 rue Alexandre GROSJEAN - 25000 BESANÇON.
Nouvelle mention : Monsieur Christian LEBE - 71 rue des Cras - 25000 BESANÇON.

Pour avis.

SCP BOCQUILLON-JOUBERT
Notaires
28 rue de la République
25000 BESANCON

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Avis est donné de la modification du régime matrimonial par :
Monsieur Roger Emile Simon DUBIEZ, Retraité, et Madame Jacqueline Marie Adèle Michelle VUILLAUME, Retraitée, son épouse, demeurant savoir : Monsieur à GEVRESIN (25270) France, 3 Grande Rue. Madame à FRASNE (25560) FRANCE, rue de Bellevue. Mée savoir

section AA n°139, ainsi que Lieudit « 18 rue Fontaine l'Epine » section AO et également à LES FINS (25500) - Lieudit « La Tuilerie » parcelle cadastrée section AK n°165, lequel fonds sera exploité par la société AGENCEMENTS LAURENT GROSSO, à compter du 1er octobre 2009.
Cette location-gérance est conclue pour une durée de 10 années commençant à courir à compter du 1er octobre 2009 renouvelable ensuite par tacite reconduction, sauf dénonciation.

Pour insertion unique.

MENUISERIE RIGOULOT
Société à responsabilité limitée
au capital de 15 000 euros
Siège social : 25113 SAINTE-MARIE
9 Rue Derrière La Chapelle
389 982 372 RCS BELFORT

Aux termes d'une délibération en date du 30 Octobre 2009, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

La Gérance.

SELARL D'AVOCATS
BULLE - PITTET - SUTTER
5 rue Charles Krug
25000 BESANÇON

ACOS
Société anonyme
à Conseil d'Administration
Au capital de 5.585.124 euros
Siège social : Zone Industrielle
90140 BOUROGNE
SIREN 444 944 839 RCS BELFORT

Lors de l'assemblée générale mixte du 30 septembre 2009, il a été décidé de nommer, à compter de ce même jour, un nouveau co-commissaire aux comptes suppléant en remplacement du co-commissaire aux comptes suppléant démissionnaire.
La modification soumise à publicité est la suivante :
CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLEANT
Ancienne mention : GRANT THORNTON - Société Anonyme au capital de 2.297.184 € dont le siège social est à BESANÇON (25020) - 17 C rue Alain Savary - Parc Artemis - BP 1949.
Nouvelle mention : Monsieur Pierre-Luc SOEUR demeurant à BAUME LES DAMES Cedex (25114) -4 rue des Bouvreuils - BP 24102.

Pour avis,

ciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.
La participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou groupement d'intérêt économique ou de location-gérance.
A l'issue de ce transfert, la société fera l'objet d'une immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de BESANÇON désormais compétent à son égard.

Pour avis, la gérance.

Société de Gestion R.E.M.
SARL au capital de 640.000 euros
Siège social : 13 B rue des Ecoles
90800 BAVILLIERS
RCS BELFORT B 512 872 474
APE 7021 Z
Conseils pour les affaires
et la gestion

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 octobre 2009, le capital social de 40.000 euros a été augmenté de 600.000 euros pour être porté à 640.000 euros.
Après cette augmentation, le capital est composé de 640.000 parts sociales de 1 euro chacune.
Les articles 8 et 9 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention sera faite au RCS : BELFORT.

Pour avis, la Gérance.

CODEREAL 3 D
SARL au capital de 64 000 EUROS
Siège social : Rue des Entrepreneurs
Parc Technologique
90000 BELFORT
(TERRITOIRE DE BELFORT)
383 226 529 RCS BELFORT

D'un procès verbal d'assemblée générale extraordinaire du 2 janvier 2009, il résulte que :
- L'objet social de la société a été étendu, à compter du 02/01/2009, aux activités suivantes : la realisation d'outillages en maître d'oeuvre; la rétroconception, la métrologie, le contrôle dimensionnel et le contrôle par comparaison.
En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié comme suit :

GOI, Chirurgien dentiste époux de Madame Patricia EL-TABCHI demeurant à 25790 LES GRAS 4 rue de Pontarlier, en remplacement de Mme Dominique ALLASIO-CLEMENS, démissionnaire, à compter du 15 septembre 2009.

Pour avis,
Me Esther ARBELET, notaire.

«GAMESHOP»
SARL au capital de 9 000 Euros
Siècle social : 7, Rue des Fèbvres
25200 MONTBELIARD

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 7 octobre 2009 à Exincourt, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : «Gameshop».
Forme sociale : Société à responsabilité limitée.
Siège social : « 7, Rue des Fèbvres - 25200 MONTBELIARD.
Objet social : La vente et la location de matériels, consoles, jeux vidéo, neufs ou d'occasion.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.
Capital social : 9 000 Euros.
Gérance : Mme FANTINATI Ludivine associée, demeurant 23, Rue de la Louvière - 25260 LONGEVELLE SUR LE DOUBS, assure la gérance.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Belfort.

La Gérance.

BS PROMOTION EURL au capital de 2000 euros. 29 RUE DE VESOUL 25000 BESANCON. RCS BESANCON 510 858 491. A compter AGE du 26/10/2009 : Dissolution anticipée et mise en liquidation volontaire. Liquidateur(s) durée liquidation : M. BUZIAUX SYLVAN, 45 B RUE DE MULHOUSE, 68790 MORSCHWILLER LE BAS. Siège liquidation ou correspondances, actes documents relatifs liquidation sont à expédier: au siège social. Dépôt légal actes, documents et formalités : RCS BESANCON.

EURL BS PROMOTION en liquidation au capital de 2000 euros. Siège : 29 RUE DE VESOUL, 25000 BESANCON. RCS BESANCON 510858491. A compter AGE du 26/10/2009 : Approbation des comptes de liquidation, quitus au liquidateur, dé-

Le siège social est fixé à GRAND COMBE CHATELEU (Doubs) Les cerneux.
Nouvelle mention :
Le siège social est fixé à MORTEAU (25500) 12 rue du Bief.
Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de BESANCON.

Pour avis, le représentant légal.

CHATEVIN
SARL au capital de 2 000 euros
Siège social : 16 rue du Gal De Gaulle
90708 CHATENOIS LES FORGES
RCS BELFORT TC 494 587 702

Aux termes d'une délibération en date du 29 avril 2009, L'Assemblée Générale Extraordinaire statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

La Gérance.

SCP Jean-Paul BOCQUENET
Et Eric KLEBER
Notaires Associés
14 Rue ds la Préfecture
25000 BESANCON

Suivant acte reçu par Maître KLEBER, Notaire à BESANCON le 30 octobre 2009 Monsieur Jean-Louis LAMBERT, Restaurateur, Célibataire Majeur, demeurant à CHATILLON LE DUC (25), 8 Avenue Bel Air, a effectué une déclaration d'insaisissabilité en application des dispositions des articles L. 526-1 à L. 526-3 du Code de commerce.
Pour la moitié en pleine propriété de sa maison sise à CHATILLON LE DUC (25), 8 Avenue Bel Air, cadastrée section AT n°196 de 22a 45ca.
La présente déclaration n'a d'effet qu'à l'égard des créanciers dont les droits sont nés à compter de la dernière en date des publicités suivantes : présente publicité et à la conservation des hypothèques et à l'occasion de l'activité professionnelle du déclarant.

Pour insertion,
Me Eric KLEBER, Notaire.

SCP BOCQUENET KLEBER
Notaires associés
14 Rue de la Préfecture
25000 BESANCON

AVIS DE CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Information concernant les époux : Monsieur Michel Henri René HUMBERT. Re-

Annonces légales

RECTIFICATIF

Dans la publication parue le 10/10/2009 relative à la constitution de la SCI L'AGE D'OR MANSLE 2 à Taillecourt, il convenait de lire que le capital social est de 4.000 €.

LGPS
Société Civile
au capital de 2 010 987 euros
Siège social : 48 rue des Founottes
Immeuble Le Pixel
Parc Technologique Témis
25000 Besançon
R.C.S. BESANCON : D 451 152 748

L'AGE du 30.10.2009 a augmenté le capital de 555 771 € suite à l'apport en nature à la société par Monsieur Jean-Claude Fornage d'actions de la société Groupe PSP. Le capital social passe alors de 2 010 987 € à 2 566 758 €.

PMF INVESTISSEMENTS
Société Civile
au capital de 2 010 987 euros
Siège social : 48 rue des Founottes
Immeuble Le Pixel
Parc Technologique Témis
25000 Besançon
R.C.S. BESANCON : D 451 152 631

L'AGE du 30.10.2009 a augmenté le capital de 554 490 € suite à l'apport en nature à la société par Monsieur Jean-Claude Fornage d'actions de la société Groupe PSP. Le capital social passe alors de 2 010 987 € à 2 565 477 €.

JPF ENTREPRENDRE
Société Civile
au capital de 2 010 987 euros
Siège social : 48 rue des Founottes
Immeuble Le Pixel
Parc Technologique Témis
25000 Besançon
R.C.S. BESANCON : D 451 152 417

L'AGE du 30.10.2009 a augmenté le capital de 553 392 € suite à l'apport en nature à la société par Monsieur Jean-Claude Fornage d'actions de la société Groupe PSP. Le capital social passe alors de 2 010 987 € à 2 564 379 €.

SAMRI-BTP
SARL au capital de 10.000 €
Siège social : Zone Artisanale
Route d'Héricourt
25200 BETHONCOURT
RCS BELFORT : B 508 565 256

101 789 00017 à Besançon, dont capital social est de 8.000 €, situé au 16 Rue de Pontarlier à Besançon, pour le prix de 25.000 € (15.000 € élément incorporel, 7.000 € élément corporel, 3.000 € stock)
Son objet social est salon de thé et bouquinerie et sa durée 99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés.
SARL NETIMAT dont le siège social est au 19 rue de l'abergement à TAVAUX représenté par Madame LIGNIER Nicole est l'acquéreurs.
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de Lons-le-Saunier.

Pour avis et mention,
La géranca,
Madame MORTON M.

Par acte sous seing privé du 22/10/2009, une société civile immobilière avant pour dénomination SCI MAY capital de 1.000 euros, siège social 65 bis Grande Rue 25320 VORGES LES PINS. Objet social : acquisition, prise en location, vente, gestion et mise en valeur de tous biens immobiliers.
Gérant : Laurent GRESSET né le 21/09/1965 à BESANCON demeurant 65 B grande rue 25320 VORGES LES PINS.
Constituée pour 99 ans.
Immatriculation au RCS de BESANCON.

JURA-OSSATURE-BOIS
SARL au capital de 10.000 €
Siège social : 38 rue des Agettes
25370 LES HOPITAUX VIEUX
RCS BESANCON: B 512 260 647

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 23 Octobre 2009, les associés ont décidé de modifier l'objet social en remplaçant :
«La vente, l'importation, l'exportation, le transport et le montage de toutes maisons individuelles à ossatures bois.» par:
«La, construction de maisons individuelles et d'immeubles à ossatures bois.» à compter du 1er Mai 2009.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de BESANCON.

Pour avis,
Le représentant légal.

Société « RICHARD BENCETTI
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 €
Siège social : 37, Rue Lucien Quelet

ci. Le lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés a été fixé au 62 rue de Belfort 25600 VIEUX CHARMONT, siège de la liquidation. L'assemblée a nommé Monsieur Jean-François RUEFF comme liquidateur, en lui conférant les pouvoirs les plus étendus dans le but de lui permettre de mener à bien les opérations de liquidation.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de BELFORT en annexe au registre du commerce et des sociétés.

Le Gérant.

SARL JUDICIA
7 Rue Querret - 25000 BESANCON
RCS BESANCON B 310 145 867

A la date du 27 octobre 2009, les associés ont décidé à l'unanimité de procéder à la dissolution de la SARL JUDICIA à compter du 31 octobre 2009. Un liquidateur a été nommé en la personne de la gérante : Mme Catherine THIERY domiciliée 20 Rue des Châteaux à 70140 MALANS.

AVIS DE GERANCE MANDAT

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à DANJOUTIN (90) du 15 octobre 2009 et à COURNON D'AUVERGNE (63) du 22 octobre 2009, enregistré au SIE de CLERMONT-FERRAND nord-ouest le 30 octobre 2009, Bordereau n°2009/887, Case n°12, la société BABOU SAS, Société par Actions Simplifiée au capital de 15.000.000 €, dont le siège social est à COURNON D'AUVERGNE (63800) - 8 rue du Bois Joli, immatriculée au R.C.S. de CLERMONT-FERRAND sous le n°311 315 329, propriétaire d'un fonds de commerce de biens d'équipement de la personne et de biens d'équipement de la maison sis à DANJOUTIN (90400) - 8 rue du 21 novembre - Zone Industrielle, a donné ledit fonds en gérance-mandat au sens des dispositions des articles 146-1 à 146-4 du Code de Commerce à la société SARL KPF, SARL au capital de 7.500 €, dont le siège est à DANJOUTIN (90400) - 8 rue du 21 novembre - Zone Industrielle, en cours d'immatriculation au RCS de BELFORT.
En vertu dudit contrat, la société SARL IKPF exploitera le fonds de commerce en qualité de gérant-mandataire à compter du 15 octobre 2009, pour une durée déterminée de ONZE MOIS ET DIX SEPT

opérations susceptibles de se rattacher audits objets par voie de création de sociétés nouvelles, apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, acquisition, location ou location-gérance de fonds de commerce, alliance, association en participation ou groupement d'intérêt économique;
Ainsi que toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement audit objet, ou à tous objets similaires ou connexes.
Article 5 - Siège social :
Le siège de la société est situé au 4 avenue Oscar Ehret à VALDOIE (90300). Il pourra être transféré en tout autre endroit sur simple décision de la gérance.

Le gérant.

Selon acte s.sp. en date du 31 Octobre 2009, il a été constitué une société civile présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : «LA PETITE PRINCESSE DE LA ROSERAIE».
Siège social : 15, Lotissement La Roseraie 25870 DEVECEY.
Capital social : 1.000 euros, divisé en 100 parts entièrement souscrites et libérées en numéraires.
Objet : La société a pour objet :
- d'assurer la cohésion du patrimoine familial ;
- d'organiser la transmission en mutualisant entre les associés les aléas des écarts de rentabilité entre les différents actifs ;
- de garder le contrôle de la société et celui des actifs qu'elle détient ;
- de maîtriser l'entrée de nouveaux associés ;
- d'éviter que le créancier d'un indivisaire puisse déclencher le partage judiciaire des biens familiaux ;
- de renforcer la protection d'un associé dans le cas où il deviendrait vulnérable;
- de renforcer la protection du conjoint survivant ;
- d'optimiser la gestion privé des actif par :
• L'acquisition, la propriété, l'échange ainsi que la location, l'administration et la gestion de tous biens immobiliers, mobiliers, créances et placements tels que valeurs mobilières, titres, droits sociaux, parts d'intérêts,... de toute nature y compris les instruments financiers à terme et les opérations assimilées ;
• l'emprunt, le cautionnement simple ou hypothécaire nécessaires à la réalisation de l'objet;
• la réalisation de toutes opérations immobilières ou financières. L'emploi de

Ersoy, demeurant 3 rue Gutenberg 25200 BETHONCOURT pour une durée indéterminée.

SCI GCD LA LOUVIERE
Société Civile Immobilière
Au capital de 1.000 €
Siège social : Route d'Orsans
25530 LANDRESSE
488 723 792 RCS BESANCON

Par l'assemblée générale extraordinaire du 24 mars 2009 il a été décidé d'étendre l'objet social à toutes activités et opérations de marchands de biens.
En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié comme suit :
«La société a pour objet :
- l'acquisition par voie d'achat, d'apport ou tous autres moyens et l'exploitation par bail ou autrement de tous immeubles ou droits immobiliers à usage industriel, commercial, professionnel ou d'habitation;
- l'édification de toutes constructions ainsi que la réfection et l'aménagement de celles existantes;
- toutes activités et opérations de marchands de biens;
Elle peut faire toutes opérations se rapportant à cet objet ou contribuant à sa réalisation pourvu que celles-ci n'aient pas pour effet d'altérer son caractère civil.
Mention sera faite au RCS BESANCON

Pour avis.

SARL E.D.P.
Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 7.700 Euros
Siège social : 18 Rue Félix Bougeot
25110 BAUME LES DAMES (Doubs)
RCS BESANCON 430.128.512.

Aux termes d'une décision en date du 29 Octobre 2009, L'Assemblée Générale Extraordinaire des associés a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 1er novembre 2009 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Madame Christine FEVELAT exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé chez Madame Christine FEVELAT, 8 rue des Francs, 25110 BAUME LES DAMES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

DELECTRO FRANCE
SARL au Capital de 8 010 Euros
Siège Social : 4, Impasse de la Craye
25310 ABBEVILLERS
RCS BELFORT : B 439 751 074

DISSOLUTION ANTICIPEE

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 6 Octobre 2009, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 1er Avril 2009 et sa mise en liquidation.
L'assemblée générale a nommé comme liquidateur :
Monsieur Francis LARGE demeurant 4 impasse de la Craye - 25310 ABBEVILLERS.
Et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.
Le siège de liquidation est fixé au : 4 impasse de la Craye - 25310 ABBEVILLERS.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que tous les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de BELFORT.

Pour avis,
Le représentant légal.

ABAQUE
SARL en liquidation
Au capital de 13 720,41 euros
Siège : 6 allée des Planches
25870 CHATILLON LE DUC
SIREN 323 048 603 RCS BESANCON

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 décembre 2007 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Michel REMY, demeurant 6 allée des Planches 25870 CHATILLON LE DUC, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 6 allée des Planches - 25870 CHATILLON LE DUC. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que

(1337) - Mont-D'or 21, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de liquidation est fixé à JOUGNE (25370) - 3 Rue du Clos Mouton - Chez Métabief Immobilier.
C'est à cette adresse que toute correspondance devra être envoyée et que les actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Besançon.

Pour avis, le liquidateur.

Avis est donné de la constitution de la SARL : "FND" au capital de 1 000 euros.
Siège social : 63 rue Georges Clémenceau 25200 Montbéliard.
Objet : Vente de biens d'équipement de la personne, produits cosmétiques, accessoires de mode.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Belfort.
Gérant : Mme DAHMANI Ferroudja demeurant 1 rue Greensboro 25200 Montbéliard nommé pour une durée indéterminée.

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28/10/09, enregistré aux impôts sous le bordereaun°2009/1, 370 case n°8, ext.5558, il a été constitué une société unipersonnelle à responsabilité limitée dénommée EURL COIFFURE INO dont capital social est de 500€, dont le siège social est à 11 Rue de la Madeleine à Besançon.
Son objet social est l'exploitation d'un salon de coiffure et sa durée 99 années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés.
Monsieur BELHADJ Hassan demeurant 73 rue de Chalezeule à Besançon a été désigné en qualité de gérant pour une durée illimitée.
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de Besançon.

Pour avis et mention,
La gérance.

LR3G
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 2, Rue Schumann
25300 PONTARLIER

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 19 Octobre 2009, les associés ont décidé de transférer le siège social de Zone Artisanale - Route d'Héricourt - 25200 BETHONCOURT au 8 rue Armand Bloch - 25200 MONTBÉLIARD à compter du 1er Octobre 2009.
Le dépôt légal sera effectue au greffe du tribunal de commerce de BELFORT.

Pour avis,
Le représentant légal.

SCI ESTRE
Société en liquidation
au capital de 304,90 €
Siège : 25 rue du port – 90850 Essert
RCS de Belfort : 353 083 017

CLOTURE DE LIQUIDATION

Suivant délibération du 08 décembre 2008, la collectivité des associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Belfort.

Le Liquidateur.

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé, en date du 27/10/2009, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
Forme : Société à Responsabilité Limitée.
Dénomination sociale : CARROSSERIE DE CHATILLON.
Siège social : Chemin des Maurapans - Zl des Prés Brenot - 25870 CHATILLON-LE-DUC.
Capital : 7.500 €.
Objet : L'entretien, la peinture et la carrosserie de véhicules automobiles ainsi que l'achat et la revente de véhicules d'occasions.
Durée : 99 ans.
Gérants : M. Vincent PERRON demeurant 13 allée de Chailluz 25870 CHATILLON-LE-DUC et M. Stéphane MOREL demeurant 1 rue d'Auxon 25870 CUSSEY-SUR-L'OGNON.
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BESANCON.

Pour avis.

AVIS DE VENTE
DE FONO DE COMMERCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28/10/09, enregistré aux impôts le 29/10/09, il a été vendu fond de commerce dénommé EURL DOUCEUR A LIRE ET A MANGER enregistré sous Kbis 490

Aux termes de la décision du 21/10/2009, l'assemblée générale extraordinaire a décidé, le transfert du siège social de 37, Rue Lucien Quelet EXINCOURT (25 400) à 3, Rue Hélène Boucher à MONTBELIARD (25 200), à compter du 22/10/2009.
Mention en sera faite au RCS de BELFORT.

Pour avis,
M. BENCETTI, gérant.

Au termes d'un acte sous seing privé en date du 01.10.09, avis est donné de la constitution de la SARL J.F. Diffusion.
Siège : 3 impasse des fougères 90100 GROSNE
Objet : La vente de véhicules, d'équipement automobile, et tout autres matériels roulants, toutes prestations administratives diverses.
Capital : 1 000 Euros.
Durée : 99 ans.
Gérant : M. VUILLEMIN Gilles 12 bis rue du Général Leclerc 90400 DANJOUTIN.
RCS : BELFORT.

M.I.D.S.
Société par actions simplifiée
au capital de 37.000 €
Siège social : 25000 BESANCON
33 B, chemin du Grand Buisson
390 516 360 RCS BESANCON

L'associé unique a, par décision du 2 mars 2009, après avoir constaté que la société FIDUCIAIRE DE REVISION COMPTABLE, Commissaire aux Comptes titulaire, et la société FIDUCIAIRE DE FRANCHE COMTE, Commissaire aux Comptes suppléant, ont démissionné, et après avoir constaté que la Société ne dépassait pas deux des trois seuils légaux et réglementaires imposant la désignation d'un commissaire aux Comptes titulaire et d'un Commissaire aux Comptes suppléant, décidé de ne pas procéder à la désignation de Commissaires aux Comptes.

Pour avis,
José VARETA.

SARL TRANS'R EXPRESS
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 630 euros
Siège social : 62 rue de Belfort
25600 VIEUX CHARMONT
N°RCS MONTBELIARD 94 B 76

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire des associés réunie le 17 octobre 2009 il a été décidé à l'unanimité la dissolution anticipée à compter du 1er novembre 2009 et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions statutaires. La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-

mois.

Pour avis.

JURIS FRANCHE COMTE
J.Ph NARJOZ DELATOUR
Avocat
13 rue de Pavigny
39000 LONS LE SAUNIER

CB 99
Société Civile Immobilière
transformés en SARL
au capital de 1.524,49 €
siège social : BESANCON 25000
5 chemin des Esserts l'Amour
RCS de BESANCON 422 834 192

Aux termes d'une délibération en date du 20 octobre 2009, les associés ont décidé la transformation de la société en SARL sans création d'un être moral nouveau avec adoption des nouveaux statuts, étant précisé que la dénomination, le siège, le capital et l'objet restent inchangés, ce qui entraîne les publications suivantes :
Ancienne mention : FORME : la société est une SCI.
Nouvelle mention: FORME : la société est une SARL.
Gérant : M. Noël BAECKLER demeurant 15 rue des Genévriers, 25410 POUILLEY FRANÇAIS est désigné gérant pour une durée illimitée. Le mandat de Monsieur Joël CASEAU en qualité de gérant de la société sous son ancienne forme n'est pas renouvelé.

Pour avis, Le gérant.

MULTI-MONTAGE
SARL au capital de 8.000 €
4 avenue Oscar Ehret
90300 VALDOIE
RCS BELFORT N°481 931 350

Avis est donné que par délibération de l'assemblée générale extraordinaire réunie le 30 juin 2009, qu'après l'obtention par le gérant de la société d'une capacité de transport de marchandise, il a été fait adjonction de cette activité à l'objet de la société.
Par ailleurs, l'assemblée générale a décidé de transférer son siège social antérieurement fixé au domicile du gérant, pour le domicilier à Valdoie dans des locaux pour lesquels le gérant a été autorisé à conclure un bail commercial avec la SCI SATURNE.
Les statuts ont donc été modifiés comme suit :
Article 2 - Objet :
La société a pour objet le montage de machines spéciales et d'outillages, la maintenance et la réparation industrielles et des accessoires s'y rattachant ; le transport de marchandises et colisage divers, la messagerie rapide au moyen de véhicules terrestres légers dont le PMA n'excède pas 3,5 tonnes.
La participation de la société à toutes

rations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à son objet, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société :
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au RCS.
Apports en numéraires : 1.000 euros - Egal au capital social.
Cessions de parts : Cessions de parts soumises à agrément pour toute personne.
Gérante : Madame Marie-Christine ERARD, demeurant 15, Lotissement La Roseraie, 25870 DEVECEY, nommée pour une durée illimitée.
La Société sera immatriculée au R.C.S. de Besançon.

Pour insertion,
La gérante.

BGV
Société à Responsabilité Limitée au capital de 7.500 Euros
Siège social : 14 rue de la Corvée
25320 TORPES (Doubs)
493 993 091 RCS BESANCON

D'un procès verbal d'assemblée générale extraordinaire du 30 octobre 2009, il résulte que :
- Les associés, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société.
- L'inscription modificative sera portée au RCS du greffe du tribunal de commerce de BESANCON.
Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de BESANCON.

Pour avis,
Le représentant légal.

HYDRO-JET
SARL au capital de 8.000 €
Siège social : 90500 BEAUCOURT
ZA Lieudit «Les Popins»
RCS BELFORT 490 518 156
(2006 B 142)

Aux termes d'une délibération du 23 octobre 2009, l'assemblée générale extraordinaire des associés statuant en application de l'article L 223-42 du Code de Commerce a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis et mention,
La gérance.

PACIFIC
Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 €
Siège social : 107 rue des mines
25400 AUDINCOURT
RCS BELFORT 484 404 785

Aux termes d'une délibération en date du 30 octobre 2009, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Madame Pamuk YILDIRIM et a nommé en qualité de nouveau gérant M. ERDOGOU

au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis,
Le Liquidateur.

STH
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 7.622,45 €
Siège social : 25700 MATHAY
225 Rue Charles de Gaulle
341 116 788 RC.S. BELFORT

Aux termes d'une délibération en date du 28 septembre 2009, l'Assemblée Générale des associés de la Société SHT a décidé la réalisation d'une réduction du capital social non motivée par des pertes pour un montant de 3.811,22 € par voie de rachat de titres, avec paiement des titres qui consistera en un versement de numéraire.
Le procès-verbal de cette assemblée générale a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de BELFORT le 27 octobre 2009.

La gérance.

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société à Responsabilité Limitée
Dénomination : EST ALARM SYSTEM
Siège sociale : 6 avenue Gambetta à Montbéliard
Objet : vente et installation de système de surveillance, d'alarme et de vidéosurveillance
Durée : 99 ans
Capital social : 3 000 € (trois mille Euros) constitués exclusivement par apport en numéraire
Gérant : M. Grégory MASMEJEAN demeurant au 5 chemin du Moulin des Battants à FONTAINE (70)
La Société sera immatriculée au RCS de Belfort.

Robert PIERRETON
Avocat
25 Rue Gambetta – 25000 BESANCON

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination : « S D S »
Forme : SARL
Capital : 7 000 €
Siège Social : 16, Route de Bretigney – 25110 SILLEY BLEFOND
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BESANCON
Activité : Dépose de complexes d'étanchéité, la pose de gravier et de dallettes, de bordures de trottoirs ; la végétalisation de terrasses ; la réalisation d'espaces verts et travaux s'y rapportant ; la démolition intérieure.
Gérant : Monsieur Jérôme CHABOD, demeurant à SILLEY BLEFOND (25110) – 16 Route de Bretigney.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BESANCON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis,
Le Liquidateur.

ABAQUE
SARL en liquidation
Au capital de 13 720,41 euros
Siège : 6 allée des Planches
25870 CHATILLON LE DUC
SIREN 323 048 603 RCS BESANCON

L'Assemblée Générale réunie le 21 janvier 2008 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Michel REMY de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de BESANCON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis,
Le Liquidateur.

Maison du Livre de Frenche-Comté
25, Chemin des Planches
25000 BESANCON

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 août 2009 décide de la dissolution anticipée de la M.L.F.C, et de sa liquidation amiable sous le régime conventionnel conformément à l'article 51 des statuts.
La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci.
Il est mis fin à la mission du Commissaire aux Comptes du Cabinet Mazars.
L'Assemblée Générale Extraordinaire nomme en qualité de liquidateur, pour la durée nécessaire à la clôture de la liquidation, Monsieur Alain Peyreton conformément à l'article 52 des statuts.

Le gérant, Alain PEYRETON.

LES TARAILLETS
Société à responsabilité limitée
à associé unique
au capital de 1 000 euros
Siège social :
Chez Métablef Immobilier
3 rue du Clos Mouton
25370 JOUGNE
RCS Besançon 477 901 532

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

Par décision du 30 septembre 2009, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 septembre 2009 et sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires. L'associée unique a nommé comme liquidateur Monsieur René PUGIN demeurant en Suisse à VALLORBE

blée générale extraordinaire du 2 novembre 2009, il résulte que le siège social a été transféré à 9 Rue Pierre Déchanet 25300 PONTARLIER, à compter de ce jour.
En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié comme suit :
Ancienne mention : Siège: PONTARLIER (25300), 2 Rue Schumann.
Nouvelle mention : Siège: PONTARLIER (25300), 9 Rue Pierre Déchanet.
Mention sera faite au RCS : BESANCON

Pour avis.

FOX EVENTS BOURGOGNE FRANCHE-COMTE - FOX EVENTS BFC
Société à responsabilité limitée
au capital de 4.000 €
Siège social : 5 rue Sophie Trébuchet
25000 BESANCON
SIREN 500 296 447 RCS BESANCON

Aux termes d'une délibération en date du 7 juillet 2009, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Le Gérance.

AUTOS CONTROLE
SARL au capital de 49.950 €
Siège social : Zone industrielle d'ARGIESANS - rue des Alisiers
90800 ARGIESANS
RCS BELFORT B 421 153 263

Au terme d'une délibération de l'Assemblée Générale ordinaire en date du 2 novembre 2009, la collectivité des associés a décidé une augmentation du capital social de 20.550 € par apports en numéraire. Ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :
Ancienne mention :
Capital social : 49.950 €.
Nouvelle mention :
Capital social : 70.500 €.

SARL FESTIMUZIC
SARL au capital de 1 €
Siège de liquidation :
46 A Rue J. Wyrsch
25000 BESANCON
RC.S. BESANCON 480 509 207
(2005 B 69)
Société en liquidation

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

En sa qualité d'associé unique et de liquidateur de la société Monsieur RAGUENEAU Marc, demeurant à BESANCON (25000), 46 A rue J. Wyrsch, a approuvé le compte définitif de liquidation puis a prononcé la clôture de la liquidation au 01/10/2009.
Les comptes du liquidateur sont déposés au greffe du tribunal de commerce de BESANCON.

Pour avis,
Le liquidateur.

488 343 948 RCS BELFORT

Aux termes d'une délibération en date du 29 SEPTEMBRE 2009, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée MAINTENANCE GENERALE TUYAUTERIE CHAUFFAGE a décidé de transférer le siège social du 3 rue des Tilleuls, 25420 BART au 6 Boulevard Moïse Foglia à 25400 AUDINCOURT à compter du 1er janvier 2010, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La Gérance.

HORIZON 12
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 20.885,90 euros
Siège social : 4 Rue du Pont Rouge
25300 VUILLECIN (DOUBS)
349 313 619 RCS BESANCON

D'un procès verbal d'assemblée générale ordinaire du 28 octobre 2009, il résulte que :
- Monsieur Michel BLOUET, domicilié à STENAY (Meuse) 35 place de la République, a été nommé en qualité de commissaire aux comptes titulaire, et :
- Bruno BOTTAZZO, domicilié à BESANCON (Doubs) 11 rue Denis Papin, a été nommé en qualité de commissaire aux comptes suppléant.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de BESANCON.

Pour avis, le représentant légal.

SELARL D'AVOCATS
BULLE - PITTET - SUTTER
5 rue Charles Krug
25000 BESANÇON

INTERSTRAP
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 500.000 €
Siège social : Lieudit «Au Carré»
25620 MAMIROLLE
SIREN 310 324 374 RCS BESANÇON

PA. PARTICIPATIONS
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 337.500 €
Siège social : Lieudit «Au Carré»
25620 MAMIROLLE
SIREN 352 828 123 RCS BESANÇON

AVIS DE PROJET DE FUSION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à MAMIROLLE du 21 octobre 2009, il a été établi un projet de fusion par voie d'absorption de la société P.A. PARTICIPATIONS par la société INTERSTRAP.
La société P.A. PARTICIPATIONS ferait apport à la société INTERSTRAP d'un actif de 1 521 600€ à charge d'un passif de 342 719€, soit un actif net de 1 178 881 €. Cet actif net a été ramené, pour tenir compte des dividendes distribués ou reçus par la société P.A. PARTICIPATIONS au cours de l'année 2009, à 1 080

- L'objet social de la société a été étendu, à compter du 01/10/2009, aux activités suivantes : création d'affiches, dépliants, prospectus, flyers, annonces publicitaires, annonces presse, création graphique sur mesure, la recherche typographique.
L'article 2 a été modifié en conséquence.
- Le siège social a été transféré, à compter du 01/10/2009, de SAONE (Doubs) 2 Route de Gennes, à 5 A Rue des Cras 25660 SAONE.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de BESANCON.

Pour avis, le représentant légal.

MAIRIE DE BONNEVAUX LE PRIEURE

AVIS RECTIFICATIF

Dans l'annonce légale de l'enquête publique sur le projet de carte communale parue dans la Terre de Chez Nous du 17 octobre 2009, il s'est glissé une erreur.
En effet, il fallait lire que l'enquête se déroulera du 09/11/2009 au 10/12/2009 à la mairie de Bonnevaux-le-Prieuré et non jusqu'au 09/12/2009 comme indiqué par erreur.

4M
Société à Responsabilité Limitée
en liquidation au capital de 32.000 €
Siège social : 22 B Vallée du Brinval
RIERVESCEMONT
(Territoire de Belfort)
RCS BELFORT 501 689 368

L'assemblée générale des associés du 7 octobre 2009, après avoir entendu le rapport de Monsieur Bertrand MOUHOT liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat, et a constaté la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de BELFORT.

Pour avis,
Le liquidateur.

S.O.C.I.N.V.I.M.
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 7.622,45 €
Siège social : 90170 ETUEFFONT
24 Route de Rougemont
Transféré : 2, rue de la Bavière
90110 ROUGEMONT-LE-CHATEAU
RCS BELFORT 419 641 634

Aux termes d'une délibération en date du 1er septembre 2009, la collectivité des associés a décidé de transférer le siège social qui était à ETUEFFONT (90170), 24 Route de Rougemont, et qui est dorénavant à ROUGEMONT LE CHATEAU (90110), 2, rue de la Bavière, et ce à compter du 1er septembre 2009.
En conséquence, elle a modifié l'article

LAUME à LYON (Rhône), le 12 octobre 1940. Mariés, à la mairie de VAUX ET CHANTEGRUE (Doubs), le 24 juin 1967. Soumis actuellement sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts. Tous deux de nationalité française. Résidents en France.
Modification opérée : adoption du régime de la séparation de biens, tel qu'il est établi par les articles 1536 à 1543 du Code civil.
Notaire rédacteur de l'acte : Maître Patrick JOUBERT.
Date de l'acte : 03 Novembre 2009.
Les oppositions éventuelles doivent être faites auprès du notaire rédacteur de l'acte à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Pour avis et mention,
P. JOUBERT.

ELECTRICITE SANITAIRE CHAUFFAGE E.S.C.
SARL au capital de 2.000,00 euros
3, rue du Petit Battant
25 000 BESANCON
RCS Besançon : 508 427 358

Aux termes d'une décision collective des associés en date du 9 octobre 2009, les associés ont pris acte de la décision prise par Monsieur Mickaël CAILLIEZ, demeurant a VREGILLE, (70150), rue des varennes de démissionner de ses fonctions de gérant à compter du 16 septembre 2009.
Ils ont decidé de nommer pour une durée indéterminée, en qualité de nouveau gérant pour le remplacer Mademoiselle Aurore AUBRIDT, née le 27 septembre 1981 à AUDINCOURT (25) et demeurant a BESANCON (25), 1, rue Albert MATHIEZ.

Pour avis, la gérance.

SELARL D'AVOCATS
BULLE - PITTET - SUTTER
5 rue Charles Krug
25000 BESANÇON

LOCATION-GERANCE
DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à MORTEAU du 30 septembre 2009 enregistré à la recette de BESANÇON le 28 octobre 2009, Bordereau 2009/1 356, Case n°1, Extrait n°6485, la société MENUISERIE GROSSO, Société à responsabilité limitée au capital de 40.000 € dont le siège social est à MORTEAU (25500) - 33 rue Pasteur, identifiée sous le numéro SIREN 378 037 832 RCS BESANÇON, loueur, a donné en location-gérance à la société AGENCEMENTS LAURENT GROSSO, Société par actions simplifiée au capital de 15 000 €, dont le siège est à MORTEAU (25500) 35 rue Pasteur, identifiée sous le numéro SIREN 515 319 150 RCS BESANÇON, son fonds de commerce de fabrication et vente de mobilier et agencement sis à MORTEAU (25500) - 33 rue Pasteur, et Lieudit « 16 B rue René Payot », parcelle cadastrée

BULLE -PITTET-SUTTER
5 rue Charles Krug
25000 BESANÇON

FREGATE INDUSTRIES
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 5.000 euros
Siège social : 17 rue Léon Deubel
90000 BELFORT
SIREN 504 145 145 RCS BELFORT

L'associé unique a décidé en date du 14 octobre 2009, et ce à compter de ce jour de :
- nommer un nouveau gérant en remplacement du gérant démissionnaire,
- modifier la dénomination sociale,
- transférer le siège social,
- modifier l'objet social.

Les mentions soumises à publicité sont les suivantes :
GERANCE
Ancienne mention :
- Monsieur Pierre CORDONNIER demeurant à BELFORT (90000) - 17 rue Léon OEUBEL, Gérant.

Nouvelle mention : Monsieur Jean-Louis CHOPARD LALLIER demeurant à LA CHENALOTTE (25500), Co-Gérant.
- Monsieur Raphaël MONTAVON demeurant à FRAMBOUHANS (25140), Co-Gérant.

DENOMINATION SOCIALE
Ancienne mention : FREGATE INDUSTRIES.
Nouvelle mention : FCA - FRANCHE-COMTE AGENCEMENT.
SIEGE SOCIAL :
Ancienne mention : BELFORT (90000) - 17 rue Leon DEUBEL.
Nouvelle mention : LES FINS (25500) - ZA du Bas de la Chaux.
OBJET
Ancienne mention : L'acquisition et la gestion de tout portefeuille de tous titres de participations et autres titres de placement, la prise de participation au capital de toutes sociétés existantes ou nouvelles et la gestion de ces participations.
La propriété, l'acquisition, l'administration et la gestion par bail ou autrement de biens immobiliers et de parts de sociétés immobilières qui seront apportés au cours de la vie sociale ou acquis par elle.
La réalisation de toutes prestations de services, si cela s'avère opportun ou nécessaire, au profit des sociétés dans lesquelles elle détiendrait une participation directement ou indirectement.
Nouvelle mention : L'étude, la coordination et le suivi de tous travaux d'agencement et de décoration concernant tous travaux à usage commercial, industriel, sportif, culturel et d'habitation.
La conception, la réalisation, la fabrication, l'assemblage, la livraison, la pose et la commercialisation de tout meuble standard ou sur mesure, de tous produits d'agencement, de menuiserie et d'ébénisterie sous toutes ses formes.
Toutes opérations industrielles, commer-

plastiques ;
- la conception de moules pour plastiques ;
- la définition de parcours d'outils 3d classiques et d'U.T.G.V.

Nouvelle mention :
La société a pour objet :
- la conception de pièces et de produits plastiques ;
- la conception de moules pour plastiques ;
- la définition de parcours d'outils 3d classiques et d'U.T.G.V.;
- la réalisation d'outillages en maître d'oeuvre ;
- la rétroconception, la métrologie, le contrôle dimensionnel et le contrôle par comparaison. Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de BELFORT.

Pour avis, le représentant légal.

RACHAT DE LOCATION GÉRANCE

Par acte sous seing privé en date du 31 août 2000, enregistré à la Recette principale de Besançon, le 6 octobre 2000, sous les mentions F°3 Bord 547/5, la société GSF SATURNE dont le siège est sis 7, rue Etroite SOUFFELWEYERSHEIM 67460 (RCS Strasbourg 306 795 600), a racheté auprès de la société GSF ORION dont le siège est sis 36 C rue des Vingt Toises ST MARTIN LE VINOUX 38950 (RCS Grenoble 344 382 874), avec effet au 31 août 2000, le contrat de gérance libre consenti par acte SSP en date du 3 septembre 1991 et portant sur l'établissement de Besançon, alors ZAC de Valentin - route départementale 108 immatriculé à titre secondaire sous le numéro RCS Besançon 87 B 177, moyennant le prix de 150 000 francs (cent cinquante mille francs) soit 22 867,35 euros (vingt deux mille huit cent soixante sept euros tente cinq cents).
Pour l'exécution des présentes et de ses suites, les parties font élection de domicile en leurs sièges sociaux portés entéta des présentes.

Pour avis.

Société Civile Professionnelle
« JF. LEVIEUX - H. TETE -. D. LANCE - S. ROUX-FOIN»
21 rue de Joux - 25300 PONTARLIER
MAITRE ESTHER ARBELET

AVICENNE
Société Civile Immobilière
Capital : 1.200 euros
7 rue de la Chaussée
25500 MORTEAU
RCS BESANCON 492.940.424

AVIS DE CHANGEMENT
DE GERANT

Aux termes d'une AGE en date du 17 septembre 2009, l'assemblée générale a nommé en qualité de nouveau gérant pour une durée illimitée, Mr Frank Olivier

SANCON.

D2 LIONS
Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social : CHATEAU DE BOURNEL
25680 CLIBRY
500 813 298 RCS BESANCON

Aux termes d'une décision en date du 15 octobre 2009, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223.42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis, la Gérance.

Société Civile Professionnelle
« JF. LEVIEUX - H. TETE -. D. LANCE - S. ROUX-FOIN»
21 rue de Joux - 25300 PONTARLIER
MAITRE ESTHER ARBELET

Suivant acte reçu par Me Esther ARBELET, Notaire à Pontarlier, le 29 octobre 2009, enregistré à la Recette des Impôts de BESANCON EST, le 03 novembre 2009, bordereau 2009/1373 case n° 3, a été constatée: la cession par la SARL ADELINE & LARRY, au capital de 8.000,00 € ayant son siège social à 25160-MALBUISSON 22 Grande Rue immatriculée au RCS de BESANCON sous le n° 491 597 159 au profit de Mr Baptiste Yves Véronique DESMOUSSEAUX, Boulanger-pâtissier, et Mme Pauline Danielle Patricia PLEWA, vendeuse, son épouse, demeurant ensemble à 25300 PONTARLIER 69 rue de Besançon d'un fonds de commerce de boulangerie et pâtisserie connu sous le nom de ADELINE & LARRY sis et exploité à MALBUISSON 22 Grande rue, moyennant le prix de CENT TRENTE CINQ MILLE EUROS (135000,00 €) s'appliquant aux éléments incorporels pour 104.000,00 € et corporels pour 31.000,00 €.
Date d'entrée en jouissance : à compter du 29 octobre 2009.
Opposition chez le notaire dans les 10 jours suivants l'insertion ou la publicité au Bulletin Officiel des Annonces Commerciales.

Pour insertion,
Me Esther ARBELET, notaire.

GARAGE NICOLAS SIMON-VERMOT
SARL au capital de 7.622,45 euros
Siège social : Les Corneux
25570 GRAND COMBE CHATELEU
(Doubs)
338 927 049 RCS BESANCON

D'un procès verbal de décisions extraordinaires de l'associé unique du 27 octobre 2009, il résulte que :
- Le siège social a été transféré, à compter du 01/11/2009, de GRAND COMBE CHATELEU (Doubs) Les Corneux, à MORTEAU (25500) - 12 rue du Bief.

En conséquence, l'article 5 des statuts a été modifié comme suit :
Ancienne mention :

SANCON (Doubs) 11, rue Octave David.
Mariés tous deux sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée en la mairie de BANNANS (25) le 3 novembre 1979, ledit régime n'ayant subi aucune modification contractuelle ou judiciaire depuis, ainsi déclaré.
Information concernant la modification du régime matrimonial :
La communauté comprendra tous les biens, meubles et immeubles, que les époux posséderont au titre de leur communauté de biens réduite aux acquêts au jour ou le présent acte prendra effet ainsi que ceux qu'ils acquerront par la suite, ensemble ou séparément.
Resteront propres tous les biens qu'ils leur adviendront par successions, donations, legs ou autrement à moins que le donateur ou le testateur n'ait stipulé le contraire.
Acte contenant le changement de régime matrimonial reçu par Me Eric KLEBER, notaire à BESANCON, 14 Rue de la Préfecture, le 27 octobre 2009.
Informations concernant l'opposition :
Oppositions à adresser, s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier auprès de Maître KLEBER, notaire à BESANCON (25000), 14 Rue de la Préfecture.

Pour avis et mention,
Me KLEBER, Notaire.

JPV
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 7 500 Euros
Siège social : 32 Rue d'Epinal
25000 BESANCON
R.C.S. BESANCON B 503 627 879

Par décision collective en date du 30 juin 2009, les associés statuant en application de l'article L.223-42 du Code de commerce, ont décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.
RCS BESANCON.

Pour avis.

CONSEIL ETUDE EN BATIMENT C.E.B
SARL au capital de 7.622,45 euros
Siège social : 6 avenue des Usines
Techn'Nem - Centre d'affaires B12
90000 BELFORT
(TERRITOIRE DE BELFORT)
389 074 428 RCS BELFORT

D'un procès verbal d'assemblée générale extraordinaire du 30 octobre 2009, il résulte que :
- Les associés, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de BELFORT.

Pour avis, le représentant légal.